



NOTE D'INFORMATION N° D/35/238 /MINFOPRA du 14 AOÛT 2020

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative informe l'opinion publique qu'il circule en ce moment, notamment dans les réseaux sociaux, une fausse information au sujet d'un prétendu recrutement spécial qui serait en cours dans le département ministériel dont il a la charge.

Cette rumeur émane des personnes de mauvais aloi et donne lieu à des actes de corruption et d'escroquerie qui exposent les auteurs et leurs complices à des poursuites disciplinaires et pénales.

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative rappelle que tout recrutement dans la fonction publique se fait sur concours, sur titre ou sur autorisation spéciale du Président de la République ou du Premier Ministre, Chef du gouvernement, en application des dispositions du Statut Général de la Fonction Publique de l'État et du décret du 09 novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'État relevant du code du travail.

Il indique par ailleurs que les seuls recrutements en cours concernent les concours et tests de sélection ouverts dans le cadre de la mise en œuvre du plan de recrutement 2020.

Aussi le MINFOPRA recommande-t-il de se référer, pour tout renseignement y relatif, au site web : www.minfopra.gov.cm.



Joseph LE